

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°58-2024-119

PUBLIÉ LE 21 MAI 2024

Sommaire

PREFECTURE DE LA NIEVRE / DIPIM-PAIME

58-2024-05-21-00004 - Arrêté portant délégation de signature à **??** Monsieur Emmanuel JACQUEMIN, **??** Directeur de la sécurité de l'Aviation civile Nord-Est (4 pages) Page 3

58-2024-05-21-00005 - Arrêté portant délégation de signature pour la validation des ordres de mission, états de frais, et relevés d'opérations pour les frais de mission et de formation dans l'application CHORUS DT (4 pages) Page 8

58-2024-05-21-00006 - Arrêté portant délégation de signature pour l'exécution des dépenses, la saisie des demandes d'achat et la constatation des services faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE sur les BOPs 111-112-119-122-128-129-142-148-161-176-207-215-216-217-218-232-348-349-354-362-363-380 et CAS 723. (8 pages) Page 13

PREFECTURE DE LA NIEVRE

58-2024-05-21-00004

Arrêté portant délégation de signature à
Monsieur Emmanuel JACQUEMIN,
Directeur de la sécurité de l' Aviation civile
Nord-Est

{signataire}



PRÉFET DE LA NIÈVRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Pôle animation interministérielle
et mutations économiques**

Affaire suivie par Samuel BRANDILY
Tél : 03 86 60 72 25
mél : pref-gestion-publique@nievre.gouv.fr
Aviation civile MG 2

Direction du pilotage interministériel

ARRÊTÉ
portant délégation de signature à
Monsieur Emmanuel JACQUEMIN,
Directeur de la sécurité de l'Aviation civile Nord-Est

Le Préfet de la Nièvre,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

- VU** le Code des transports ;
- VU** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;
- VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et aux libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU** la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;
- VU** le décret n°97-1199 du 24 décembre 1997 pris pour l'application au ministre de l'équipement, des transports et du logement de l'article 2 du décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
- VU** le décret n° 2019-1357 du 13 décembre 2019 modifiant le décret n° 2008-1299 du 11 décembre 2008 portant création de la direction de la sécurité de l'Aviation civile ;
- VU** le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de **M. Michaël GALY** en qualité de préfet de la Nièvre ;
- VU** l'arrêté du 19 juin 2014 portant nomination de **M. Patrick CIPRIANI** directeur de la sécurité de l'Aviation civile ;
- VU** l'arrêté du 20 mai 2020 portant nomination de **M. Emmanuel JACQUEMIN**, directeur de la sécurité de l'Aviation civile Nord-Est ;
- VU** l'arrêté du 24 septembre 2021 portant organisation de la direction de la sécurité de l'Aviation civile ;
- VU** la décision du 7 décembre 2021 portant organisation de la direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord-Est ;
- SUR** proposition de M. le Secrétaire général de la Préfecture de la Nièvre :

Préfecture de la Nièvre
Tél. 03 86 60 70 80
Courriel : courrier@nievre.pref.gouv.fr

ARRÊTE

Article 1 :

Délégation de signature est donnée à **M. Emmanuel JACQUEMIN**, Directeur de la sécurité de l'Aviation civile Nord-Est, à l'effet de signer au nom du Préfet, dans le cadre de ses attributions et compétences en vue :

1. la décision prévue à l'article L. 6141-1 du code des transports, prononçant la rétention de tout aéronef français ou étranger ne remplissant pas les conditions pour se livrer à la circulation aérienne prévues par le livre 1er de la sixième partie législative et de la sixième partie réglementaire du code des transports ou dont le pilote a commis une infraction au sens de ce code ;
2. l'autorisation, en application de l'article D. 6212-2 du code des transports, du décollage d'aéronefs ayant dû se poser en campagne suite à des problèmes graves, à l'exclusion des aéronefs venant de l'étranger ou s'y rendant ;
3. le prononcé des mesures d'interdiction de survol du département, en application de l'article R. 6211-8 du code des transports ;
4. les dérogations aux hauteurs minimales de survol hors agglomération (autorisation de vols rasants), en application de l'article R. 6211-4 du code des transports ;
5. l'autorisation au titre de l'article R. 6351-12 du code des transports, dans les zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement, des installations et équipements concourant à la sécurité de la navigabilité aérienne et du transport public, et d'autoriser au titre de l'article R. 6351-13 du code des transports, dans les mêmes zones, et pour une durée limitée, des constructions ou installations nécessaires à la conduite de travaux
6. la validation des formations, les décisions d'octroi, de retrait ou de suspension des agréments des personnels chargés du service de sauvetage et de lutte contre l'incendie, en application de l'article R. 6332-14 du code des transports ;
7. la détermination des périodes minimales de mise en œuvre des mesures relatives au péril animalier, en application des articles D. 6332-32 à D. 6332-38 du code des transports ;
8. le contrôle du respect des dispositions applicables au service de sauvetage et de lutte contre l'incendie et au service chargé du péril animalier par les exploitants d'aérodromes ou les organismes auxquels ils ont confié le service ;
9. la délivrance des autorisations d'accès au côté piste des aérodromes, conformément aux dispositions des articles R. 6342-14 du code des transports ;

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Emmanuel JACQUEMIN**, délégation est consentie aux agents suivants, dans les limites de leurs attributions, à l'effet de signer les actes ou décisions prévus à l'article 1 :

- > **M. Christian BURGUN**, adjoint au directeur de la direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord-Est en charge des affaires techniques,
- > **Mme Delphine FOLLENIUS**, chef de cabinet du directeur de la sécurité de l'Aviation civile Nord-Est.

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Emmanuel JACQUEMIN**, **M. Christian BURGUN** et **Mme Delphine FOLLENIUS**, la délégation de signature prévue à l'article premier ci-dessus est exercée :

- pour l'alinéa 3, par **Mmes Karin MAHIEUX**, **Myriam MOUTOU** et **Aline ZETLAOUI**, **MM. Ludovic PARES**, **Philippe DOPPLER**, et **Alexis CLINET** en tant que cadres de permanence de direction de la DSAC-NE lorsqu'ils assurent l'astreinte de direction ;
- pour les alinéas 6,7 et 8 par **M. Alexis CLINET**, chef de la division Aéroports et Navigation aérienne de la DSAC-NE, **M. Jean-Marie LANDES**, chef de la subdivision Aéroports et **M. Paul HUMBLLOT**, chargé d'affaires de la subdivision Aéroports ;
- pour l'alinéa 9, par **Mme Karin MAHIEUX**, cheffe de la division Sûreté de la DSAC-NE, **M. Laurent SEYNAT**, son adjoint, **Mmes Nolwenn LACKNER**, **Aurore LACASSAGNE-SCHOETTEL**, **Hélène POTTIER**, et **Aude KUCHLY** et **MM. Frédéric BARRILLET**, **Philippe ROLAND** et **Serge LOTTERMOSER**, inspecteurs de surveillance de la division Sûreté.

Article 3 :

Cet arrêté prend effet à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Nièvre et abroge toute délégation de signature antérieure et toutes dispositions qui lui sont contraires.

Article 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Ce recours peut être déposé via l'application « télérecours citoyens », accessible par le site internet : www.telerecours.fr.

Article 5 :

M. le Secrétaire général de la Préfecture de la Nièvre et M. le Directeur de la sécurité de l'Aviation civile Nord-Est sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Nièvre.

Fait à Nevers, le **21 MAI 2024**

Le Préfet,



Michaël GALY

2024 MAI 1 9

PREFECTURE DE LA NIEVRE

58-2024-05-21-00005

Arrêté portant délégation de signature pour la validation des ordres de mission, états de frais, et relevés d'opérations pour les frais de mission et de formation dans l'application CHORUS DT

{signataire}



PRÉFET DE LA NIÈVRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction du pilotage interministériel

Pôle de coordination interministérielle

Affaire suivie par Samuel BRANDILY
pref-gestion-publique@nievre.gouv.fr
CHORUS DT MG 3

ARRÊTÉ

portant délégation de signature pour la validation des ordres de mission, états de frais, et relevés d'opérations pour les frais de mission et de formation dans l'application CHORUS DT

Le Préfet de la Nièvre,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU la loi n° 85-1098 du 11 octobre 1985 relative à la prise en charge par l'État, les départements et les régions des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement des services placés sous leur autorité ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;

VU le décret n° 2009-176 du 16 février 2009 modifiant le décret n° 64-805 du 29 juillet 1964 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets et le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements

VU le décret du 5 août 2022 portant nomination de **Mme Yosr KBAIRI**, en qualité de sous-préfète de Château-Chinon ;

VU le décret du 2 janvier 2023 portant nomination de **Mme Cyrielle FRANCHI** en qualité de sous-préfète de Clamecy ;

VU le décret du 14 avril 2023 portant nomination de **Mme Magalie MALERBA** en qualité de sous-préfète de Cosne-Cours-sur-Loire ;

VU le décret du 27 avril 2023 portant nomination de **M. Ludovic PIERRAT** en qualité de secrétaire général de la préfecture de la Nièvre ;

Préfecture de la Nièvre
Tél 03 86 60 70 80
Courriel : courrier@nievre.pref.gouv.fr

VU le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de **M. Michaël GALY** en qualité de préfet de la Nièvre ;

VU l'arrêté ministériel du 1^{er} juillet 2022 portant changement d'affectation de **M. Grégory EVRARD** à la préfecture de la Nièvre à compter du 18 juillet 2022 ;

VU les décisions préfectorales portant affectation du directeur, des chefs de pôle, des chargés de mission et agents de la Préfecture ;

SUR proposition de M. le Secrétaire général de la Préfecture de la Nièvre,

ARRÊTE

Article 1 :

Délégation de signature est donnée aux agents mentionnés dans le tableau ci-après, à l'effet de valider les ordres de mission, les états de frais, et les relevés d'opération dans l'application Chorus DT concernant les frais de mission et de formation, dans le périmètre respectif indiqué sur le tableau ci-joint.

Article 2 :

Cet arrêté prend effet à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Nièvre et abroge toute délégation de signature antérieure et toutes dispositions qui lui sont contraires.

Article 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Ce recours peut être déposé via l'application « télérecours citoyens », accessible par le site internet : www.telerecours.fr.

Article 4 :

M. le Secrétaire général de la Préfecture de la Nièvre, M. le Directeur du Secrétariat Général Commun de la Nièvre, Mme la Directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, M. le Directeur départemental des territoires et tous les agents visés à l'annexe du présent arrêté sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Nièvre.

Fait à Nevers, le **21 MAI 2024**

Le Préfet

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. GALY', written over a horizontal line.

Michaël GALY

ANNEXE à l'arrêté portant délégation de signature pour la validation des ordres de mission, états de frais et relevés d'opérations pour les frais de mission et de formation dans l'application CHORUS DT

| Supérieur hiérarchique et service d'affectation du bénéficiaire de la délégation | Bénéficiaire de la délégation | Bénéficiaire(s) de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement | Validation des ordres de mission et des états de frais dans chorus DT |
|--|--------------------------------|--|--|
| Secrétariat de M. le Préfet | | | |
| M. Michaël GALY Préfet de la Nièvre | Mme Cécile GEMINIANI-BOGLIETTO | M. Olivier GAUDRY | Validation des ordres de mission et des états de frais de M. le Préfet |
| Secrétariat de M. le Secrétaire Général | | | |
| M. Ludovic PIERRAT Secrétaire général | M. Olivier METENIER | M. Olivier GAUDRY | Validation des ordres de mission et des états de frais de Mme la Secrétaire générale |
| Secrétariat de M. le Directeur des services du Cabinet | | | |
| M. Yann SATURNIN de BALLANGEN Directeur des Services du Cabinet | M. Olivier GAUDRY | Mme Cécile GEMINIANI-BOGLIETTO | Validation des ordres de mission et des états de frais de M. le Directeur des services du Cabinet |
| Secrétariat de Mme la Sous-Préfète de Château-Chinon | | | |
| Mme Yosr KBAIRI Sous-préfète de Château-Chinon | Mme Géraldine VROLANT | Mme Nathalie BOUDRAOU Mme Stéphanie BONNOT | Validation des ordres de mission et des états de frais de Mme la Sous-préfète de Château-Chinon |
| Secrétariat de Mme la Sous-Préfète de Cosne-Cours-sur-Loire | | | |
| Mme Magalie MALERBA, Sous-préfète de Cosne-Cours-sur-Loire | Mme Christelle MILLET | Mme Mélanie MERLIN | Validation des ordres de mission et des états de frais de Mme la Sous-préfète de Cosne-Cours-sur-Loire |
| Secrétariat de Mme la Sous-Préfète de Clamecy | | | |
| Mme Cyrielle FRANCHI Sous-préfète de Clamecy | M. Lionel VINCENT | Mme Isabelle BERTRAND-CROISET | Validation des ordres de mission et des états de frais de Mme la Sous-préfète de Clamecy |

| Supérieur hiérarchique et service d'affectation du bénéficiaire de la délégation | Bénéficiaire de la délégation | Bénéficiaire (s) de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement | Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission et des états de frais dans chorus DT |
|---|--|--|--|
| Secrétariat général commun départemental | | | |
| M. Grégory EVRARD Directeur du SGCD Mme Catherine PHAM Directrice-adjointe du SGCD | Mme Valérie HOUARD, Cheffe du bureau Gestion financière Référente Chorus DT | | <ul style="list-style-type: none"> - Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission, des états de frais - Validation du relevé d'opérations pour mise en paiement - Dotation des enveloppes de moyens |
| M. Grégory EVRARD Directeur du SGCD Mme Catherine PHAM Directrice-adjointe du SGCD | Mme Nathalie GAUDRY Mme Séverine FITY Mme Prisca HERY Mme Bernadette RIBEIRO Mme Alicia BARDON Référentes Chorus DT | Mme Nathalie GAUDRY Mme Séverine FITY Mme Prisca HERY Mme Bernadette RIBEIRO Mme Alicia BARDON Référentes Chorus DT | <ul style="list-style-type: none"> - Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission, des états de frais - Validation du relevé d'opérations pour mise en paiement |
| M. Grégory EVRARD Directeur du SGCD Mme Catherine PHAM Directrice-adjointe du SGCD | Mme Frédérique DEGAS Cheffe du service du Patrimoine et des Moyens Généraux et logistique | | <ul style="list-style-type: none"> - Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission, des états de frais |
| M. Grégory EVRARD Directeur du SGCD Mme Catherine PHAM Directrice-adjointe du SGCD | Mme Séverine DOURTHE Adjointe à la cheffe du bureau des ressources humaines | Mme Deborah MARKOVIC Cheffe du bureau des ressources humaines | <ul style="list-style-type: none"> - Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission, des états de frais |
| M. Grégory EVRARD Directeur du SGCD Mme Catherine PHAM Directrice-adjointe du SGCD | M. Damien VIALON Chef du SIDSIC | | <ul style="list-style-type: none"> - Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission, des états de frais |

PREFECTURE DE LA NIEVRE

58-2024-05-21-00006

Arrêté portant délégation de signature pour
l'exécution des dépenses, la saisie des
demandes d'achat et la constatation des services
faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE sur les
BOPs

111-112-119-122-128-129-142-148-161-176-207-215-2
16-217-218-232-348-349-354-362-363-380-
754-780-843 et CAS 723.

{signataire}



PRÉFET DE LA NIÈVRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction du pilotage interministériel

Pôle de coordination interministérielle

Affaire suivie par Samuel BRANDILY
pref-gestion-publique@nievre.gouv.fr
SG CHORUS FORMULAIRE MG 3

ARRÊTÉ

portant délégation de signature pour l'exécution des dépenses, la saisie des demandes d'achat et la constatation des services faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE sur les BOPs 111-112-119-122-128-129-142-148-161-176-207-215-216-217-218-232-348-349-354-362-363-380-754-780-843 et CAS 723.

**Le Préfet de la Nièvre,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

VU la loi n° 85-1098 du 11 octobre 1985 relative à la prise en charge par l'État, les départements et les régions des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement des services placés sous leur autorité ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;

VU le décret n° 2009-176 du 16 février 2009 modifiant le décret n° 64-805 du 29 juillet 1964 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets et le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 5 août 2022 portant nomination de **Mme Yosr KBAIRI**, en qualité de sous-préfète de Château-Chinon ;

VU le décret du 2 janvier 2023 portant nomination de **Mme Cyrielle FRANCHI** en qualité de sous-préfète de Clamecy ;

VU le décret du 14 avril 2023 portant nomination de **Mme Magalie MALERBA** en qualité de sous-préfète de Cosne-Cours-sur-Loire ;

VU le décret du 27 avril 2023 portant nomination de **M. Ludovic PIERRAT** en qualité de secrétaire général de la préfecture de la Nièvre ;

VU le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de **M. Michaël GALY** en qualité de préfet de la Nièvre ;

VU l'arrêté ministériel du 1^{er} juillet 2022 portant changement d'affectation de **M. Grégory EVRARD** à la préfecture de la Nièvre à compter du 18 juillet 2022 ;

VU les décisions préfectorales portant affectation du directeur, des chefs de pôle, des chargés de mission et agents de la Préfecture ;

Sur proposition de M. le Secrétaire général de la Préfecture de la Nièvre ;

Préfecture de la Nièvre
Tél. 03 86 60 70 80
Courriel : courrier@nievre.pref.gouv.fr

ARRÊTE

Article 1 :

Délégation de signature est donnée aux membres du corps préfectoral et aux agents mentionnés dans le tableau ci-après pour l'exécution des dépenses, la saisie des demandes d'achat et la constatation des services faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE au titre des BOPs 111-112-119-122-128-129-142-148-161-176-207-215-216-217-218-232-348-349-354-362-363-380-754-780-843 et CAS 723.

Article 2 :

Cet arrêté prend effet à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Nièvre et abroge toute délégation de signature antérieure et toutes dispositions qui lui sont contraires.

Article 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Ce recours peut être déposé via l'application « télérecours citoyens », accessible par le site internet : www.telerecours.fr.

Article 4 :

M. le Secrétaire général de la Préfecture de la Nièvre, M. le Directeur du secrétariat général commun de la Nièvre, Mme la Directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, M. le Directeur départemental des territoires et tous les agents concernés sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Nièvre.

Fait à Nevers, le 21 MAI 2024
Le Préfet,



Michaël GALY

| ANNEXE à l'arrêté portant délégation de signature pour l'exécution des dépenses, la saisie des demandes d'achat et la constatation des services faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE (montants HT) | | |
|--|---|--|
| Objet de la délégation | Bénéficiaire de la délégation | Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement |
| Centres Prescripteurs Résidences | | |
| Résidence du Préfet | | |
| Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence) | M. Michaël GALY, Préfet de la Nièvre | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Prisca HERY, Mme Bernadette RIBEIRO et Mme Alicia BARDON |
| Résidence du Secrétaire Général | | |
| Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence) | M. Ludovic PIERRAT, Secrétaire général | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Prisca HERY, Mme Bernadette RIBEIRO et Mme Alicia BARDON |
| Résidence du Directeur des services du Cabinet | | |
| Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence < à 5 000 €) | M. Yoann SATURNIN DE BALLANGEN Directeur des Services du Cabinet | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Prisca HERY, Mme Bernadette RIBEIRO et Mme Alicia BARDON |
| Résidence de la Sous-Préfecture de Château-Chinon | | |
| Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence) | Mme Yosr KBAIRI Sous-préfète de Château-Chinon | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Géraldine VROLANT ou Mme Stéphanie BONNOT |
| Résidence de la Sous-Préfecture de Clamecy | | |
| Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence) | Mme Cyrielle FRANCHI Sous-préfète de Clamecy | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Isabelle BERTRAND-CROISSET |
| Résidence de la Sous-Préfecture de Cosne-Cours-sur-Loire | | |
| Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence) | Mme Magalie MALERBA Sous-préfète de Cosne-Cours-sur-Loire | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Mélanie MERLIN ou Mme Christelle MILLET |

| Objet de la délégation | Bénéficiaire de la délégation | Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement | Saisie des dépenses achats (DA) et constatation des services faits (SF) |
|---|--|---|---|
| Secrétariat général commun (SGC) | | | |
| Décisions de dépenses 20 000 € | M. Grégory EVRARD Directeur du SGCD | | |
| Décisions de dépenses 20 000 € | Mme Catherine PHAM Directrice adjointe du SGCD | | |
| Bureau des Ressources Humaines | | | |
| Décisions de dépenses < à 2 000 € | Mme Deborah MARKOVIC Cheffe du bureau des Ressources humaines | | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Amélie DUCROT, Mme Prisca HERY, Mme Bernadette RIBEIRO, Zélia LABORIE et Mme Alicia BARDON |
| Décisions de dépenses < à 2 000€ | Mme Séverine DOURTHE, Adjointe à la Cheffe de bureau | | |
| Bureau gestion financière | | | |
| Décisions de dépenses < 2 000 € | Mme Valérie HOUARD Cheffe du bureau de la gestion financière | | |
| Décisions de dépenses < à 2 000 € | | | |
| Bureau patrimoine et logistique | | | |
| Décisions de dépenses < à 2 000 € | Mme Frédérique DEGAS Cheffe du service du Patrimoine et des Moyens généraux | | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Prisca HERY, Mme Bernadette RIBEIRO et Mme Alicia BARDON |
| Service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication (SIDSIC) | | | |
| Décisions de dépenses < à 2 000 € | M. Damien VIALLO Chef du SIDSIC | | Saisie des DA et constatation des SF par M. Damien VIALLO |

| Objet de la délégation | Bénéficiaire de la délégation | Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement | Saisie des dépenses achats (DA) et constatation des services faits (SF) |
|---|---|---|--|
| Direction du Pilotage Interministériel (DIPIM) | | | |
| Pôle de Coordination Interministérielle (PCI) | | | |
| Toutes décisions de dépenses | M. Ludovic PIERRAT, Secrétaire général | | |
| Décisions de dépenses < à 1 500 € | M. Fabrice GERARD Directeur de la DIPIM | | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Martine TORRES |
| Décisions de dépenses < à 150 € | Mme Martine TORRES Cheffe du Pôle de Coordination Interministérielle | | |
| Pôle des Subventions d'Investissement (PCI) | | | |
| Toutes décisions de dépenses | M. Ludovic PIERRAT, Secrétaire général | | Saisie des DA et constatation des SF par M. Patrick DOUBLOT ou Mme Pascale RIMBAULT ou Mme Anaïs EDELBLOUT |
| Décisions de dépenses < à 1 500 € | M. Fabrice GERARD Directeur de la DIPIM | | |
| Décisions de dépenses < à 150 € | M. Richard DOUCET Chef du pôle des subventions d'investissement A compter du 16 mai 2024 | | |

| Objet de la délégation | Bénéficiaire de la délégation | Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'e | Saisie des dépenses achats (DA) et constatation des services faits (SF) |
|--|---|---|--|
| Direction des services du Cabinet | | | |
| Service des sécurités | | | |
| Bureau du Cabinet | | | |
| Toutes décisions de dépenses | M. Ludovic PIERRAT, Secrétaire général | | |
| Décisions de dépenses < à 5 000 € | M. Yoann SATURNIN DE BALLANGEN, Directeur des Services du Cabinet | | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Prisca HERY, Mme Bernadette RIBEIRO et Mme Alicia BARDON |
| Décisions de dépenses < à 150 € | Mme Emmanuelle WIBER Cheffe du bureau du Cabinet | | |
| Garage | | | |
| Toutes décisions de dépenses | M. Ludovic PIERRAT, Secrétaire général | | |
| Décisions de dépenses < à 5 000 € | M. Yoann SATURNIN DE BALLANGEN, Directeur des Services du Cabinet | | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Prisca HERY, Mme Bernadette RIBEIRO et Mme Alicia BARDON |
| Décisions de dépenses < à 150 € | M. Luc GIANESELLI Chef du garage | | |
| Service des sécurités | | | |
| Toutes décisions de dépenses | M. Ludovic PIERRAT, Secrétaire général | | |
| Décisions de dépenses < à 5 000 € | M. Yoann SATURNIN DE BALLANGEN Directeur des Services du Cabinet | | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Prisca HERY, Mme Bernadette RIBEIRO et Mme Alicia BARDON |
| Décisions de dépenses < à 500 € | Mme Anne-Marie AUBERT Cheffe du service des sécurités | | FIPD : Mme Anne-Marie AUBERT, Mme Catherine ZALIVADNI, Mme Marie-Laure LALLEMENT ou Mme Tatiana AUBRIET |

| Objet de la délégation | Bénéficiaire de la délégation | Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'e | Saisie des dépenses achats (DA) et constatations des services faits (SF) |
|--|---|--|---|
| Direction de la réglementation et des collectivités locales (DRCL) | | | |
| Bureau des collectivités locales, des élections et des activités réglementées | | | |
| Toutes décisions de dépenses | M. Ludovic PIERRAT, Secrétaire général | | |
| Décisions de dépenses < à 150 € | Mme Cécile CARDOT, Directrice de la DRCL | - M. Alain CREUZET, Chef du bureau des collectivités locales, des élections et des activités réglementées, Ou - Mme Marie-Madeleine PARAY, Responsable du pôle élections et activités réglementées | Saisie des DA et constatation des SF par - M. Alain CREUZET, - Mme Marie-Madeleine PARAY - Mme Florence HILAIRE - Mme Gaëlle LEFRAY |
| Dotations et avances aux collectivités | M. Ludovic PIERRAT, Secrétaire général | | Saisie des DA en masse et constatation des SF par Mme Florence HILAIRE et Mme Gaëlle LEFRAY |
| Centre d'expertise et de ressources des titres CNI-passeports (CERT) | | | |
| Toutes décisions de dépenses | M. Ludovic PIERRAT, Secrétaire général | | |
| Décisions de dépenses < à 150 € | Mme Cécile CARDOT, Directrice de la DRCL | | Saisie des DA par Mme Annick DESCHAMPS |
| Bureau de l'immigration et de l'intégration | | | |
| Toutes décisions de dépenses | M. Ludovic PIERRAT, Secrétaire général | | |
| Décisions de dépenses < à 150 € | Mme Cécile CARDOT, Directrice de la DRCL | M. Fabrice SAUVEGRAIN, Chef du bureau de l'immigration et de l'intégration Mme Christine AUROUSSEAU, adjointe au chef de bureau, Mme Emilie DUPONT | Saisie des DA et constatation des SF par M. Fabrice SAUVEGRAIN, Mme Christine AUROUSSEAU, Mme Emilie DUPONT |

| Objet de la délégation | Bénéficiaire de la délégation | Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement | Saisie des dépenses achats (DA) et constatations des services faits (SF) |
|---|--|--|--|
| Services administratifs de la sous-préfecture de Château-Chinon | Bénéficiaire de la délégation | | |
| Toutes décisions de dépenses et de recettes | Mme Ysyr KBARI Sous-préfète de Château-Chinon | Mme Géraldine VROLANT, Secrétaire générale de la | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Géraldine VROLANT ou Mme Stéphanie BONNOT |
| Pièces de liquidation des dépenses | | | |
| Services administratifs de la sous-préfecture de Clamecy | Bénéficiaire de la délégation | | |
| Toutes décisions de dépenses et de recettes | Mme Cyrielle FRANCHI Sous-préfète de Clamecy | | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Isabelle BERTRAND-CROISET |
| Pièces de liquidation des dépenses | | | |
| Services administratifs de la sous-préfecture de Cosne-sur-Loire | Bénéficiaire de la délégation | | |
| Toutes décisions de dépenses et de recettes | Mme Magalie MALERBA Sous-préfète de Cosne-Cours-Sur-Loire | Mme Mélanie MERLIN, Secrétaire générale de la sous-préfecture de Cosne-Cours-sur-Loire | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Mélanie MERLIN ou Mme Christelle MILLET |
| Pièces de liquidation des dépenses | | | |